

Bilan de Compétences

Faire le point sur ses compétences, ses motivations, sa situation et son avenir professionnels.
Mieux se connaître, ainsi que ses aspirations personnelles, pour inscrire son projet professionnel dans son projet de vie.
Réfléchir et mettre en place un plan d'action pour réaliser les prochaines étapes de son projet professionnel.
Formation en ligne et en présentiel en mode coaching, conforme à la législation en vigueur.

1 parcours en ligne complet comprenant 6 modules avec des vidéos, des fiches et des exercices de réflexions, et ponctué d'entretiens en visio et/ou en face à face d'1h30 chacun, après chaque module.

Un premier entretien téléphonique permet d'évaluer vos besoins et de bien comprendre la méthode et le déroulement du bilan.

A la fin des 6 modules et du dernier entretien, une séance est réservée à la co-écriture de la synthèse du bilan.

Un entretien de suivi est fait 6 mois après la fin du bilan.

OBJECTIFS: conformément à la réglementation (Décret 2018-1330 du 28/12/2018) relative au Bilan de Compétences, ce bilan a pour objectifs de : - Identifier ses motivations, aptitudes et compétences - Connaitre ses atouts et axes de développement - Se mobiliser et mettre en action ses projets.		Public visé: toute personne confrontée à la nécessité ou désireuse de faire le point sur son parcours professionnel pour se projeter vers un nouvel objectif.
Programme du Bilan de Compétences		12 heures d'entretien, et 12 heures en moyenne de travail personnel. Soit un total de 24h de formation en moyenne.
Entretiens préalables: recueil des besoins du ou de la bénéficiaire, présentation du Bilan, de son déroulement, de la méthode et des objectifs. Présentation de la plateforme en ligne avec ses modules, ainsi que les modalités liées à l'organisation du temps et des entretiens. Accord sur les dates d'entretiens, hebdomadaires ou bi-mensuels selon votre rythme.		Le tarif est de 1600€ nets finançable via la plate-forme CPF (Compte personnel de Formation) ou en financement privé. Le tarif comprend l'ensemble du bilan de compétences (6 parcours digitaux ponctués d'entretiens d'1h30 environ) et l'entretien de suivi. Attention, depuis mai 2024, une contribution personnelle de 100 € nets est demandé par le CPF pour chaque inscription au bilan de compétences.
Phase préliminaire et d'introspection : Intro: Confiance en Soi par la Conscience de Soi Module 1. Définir votre histoire professionnelle, vos besoins et vos valeurs. Module 2. Explorer, analyser et évaluer vos compétences. Identifier vos envies et vos motivations. Module 3. Identifier votre personnalité, votre aptitude et votre potentiel professionnels.		Délai d'accès: Tous nos bilans sont réalisables à la date qui vous convient. Entretien gratuit au tel pour plus de renseignements!
Phase d'investigation et d'exploration : Module 4. Explorer et identifier vos aspirations professionnelles ainsi que vos possibilités d'évolution. Module 5. Module adapté selon vos besoins (par exemple sur la gestion de votre réseau professionnel, sur votre potentiel entrepreneurial, ou tout autre besoin).		Moyens pédagogiques: formation mixte individualisée et modularisée: - des entretiens individuels (en posture de coach) - grilles d'analyse, supports de travail, outils et méthode d'autoréflexion. - recherches et ressources documentaires et numériques, des enquêtes avec des professionnels. Consultant: coach professionnel certifiée RNCP, formatrice.
Phase de conclusion: Module 6. Définir votre projet professionnel et écrire les premières étapes. Etablir votre plan d'action et identifier les risques et les opportunités de votre projet. Mettre en place des enquêtes métier pour identifier les risques et s'assurer de la viabilité du projet. Après l'entretien final suivant le module 6 et la phase de conclusion, un autre entretien sera programmé pour co-écrire la synthèse du bilan.		Ce bilan peut être complété par des programmes de formation en cohérence avec le projet professionnel du stagiaire. - Métier: pas de métiers spécifiques.
Phase de suivi: Un entretien de suivi 6 mois après la co-synthèse du bilan sera fait afin de faire le point sur l'état d'avancement de votre projet.		Taux de satisfaction : 99% Pré-requis: aucun.
Engagements déontologiques: Respect de la personne, bienveillance, non jugement, confidentialité, recherche d'autonomie de la personne pour un projet durable, refus d'abus d'influence, recommandation vers d'autres professionnels si nécessaire.		Selon l'article D-6313-3-1 du code du travail pour les formations à distance, ce bilan de compétences apporte: 1°. Une assistance technique et pédagogique appropriée pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours ; 2°. Une information au bénéficiaire sur les activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne ; 3°. Des évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation. - Suivi et modalité d'évaluation: au cours du parcours, le/la bénéficiaire reçoit les rapports des tests, et un retour sur les activités. - A l'issue du bilan, le/la bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer les apports de la formation. - Une co-synthèse est écrite pour résumer des apports et des conclusions du bilan de compétence. - 6 mois après la remise de la synthèse, la formatrice reprend contact avec le/la bénéficiaire pour faire un point sur son projet, ses freins et ses réussites au cours d'un entretien de suivi.
Accessibilité: formation mixte à distance et/ou en présentiel, exercices et outils accessibles sur une plateforme digitale, entretiens individuels en visio ou en présentiel. Pour toute demande particulière , des aménagements sur mesure peuvent être mis en place pour permettre aux personnes en situation de handicap de suivre ce bilan de compétences, dans la mesure du possible et dans des conditions propices à leur réussite. Ces aspects seront vus ensemble lors de l'entretien préalable.		